Département de la Vendée
Arrondissement des Sables d'Olonne

Mairie de Champ Saint Père

Le 16 février 2022

Jean FERRAND
Maire de CHAMP SAINT PERE
à

Aux familles utilisatrices
des services périscolaires

Objet : Facturation pendant période Covid

Madame, Monsieur,

Nous traversons à nouveau une période perturbée par l'épidémie de Covid qui désorganise nos vies et suscite de multiples interrogations et inquiétudes.

Compte tenu des aléas liés au contexte sanitaire et aux différents protocoles applicables selon les périodes, il a été décidé que :

- Au niveau de l'accueil périscolaire les majorations ne seront pas appliquées en cas de non présentation de l'enfant inscrit pour cause sanitaire (positif, cas contact, absence enseignante,...)

- Concernant le restaurant scolaire, le 1er jour d'absence ne sera pas dû en cas de fermeture de classe (nombre cas Covid ou absence enseignante pendant la période d'interdiction de brassage des classes)

<u>Rappel du règlement des services périscolaires signé en début d'année (extraits)</u> :

- « *Accueil périscolaire : Pour bénéficier des services périscolaires une inscription est obligatoire au moins 48 heures à l'avance.*
  En cas de non-respect de cette pré-inscription, nous serons contraints d'appliquer les majorations prévues dans le règlement ; ces sommes seront également dues pour les enfants inscrits et qui seront absents sans avoir prévenu

- *Restaurant scolaire : en cas d'absence ou maladie, le 1er repas est dû* »

<u>Rappel quant à la facturation : seuls les titres exécutoires supérieurs à 15 € sont facturés</u>

- Si votre facture mensuelle est inférieure à ce montant, elle sera cumulée avec vos futures utilisations de nos services et l'ensemble vous sera facturé globalement dès que le total dépassera 15 €.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire
J. FERRAND

MAIRIE de CHAMP-ST-PERE 85540

7, rue de l'hôtel de ville - 85540 CHAMP SAINT PÈRE
Tél.: 02 51 40 93 24 - Fax : 02 51 40 92 06 - Email : mairie.champstpere@wanadoo.fr
www.champ-saint-pere.fr